

 INSTITUT DE L'ELEVAGE	Compte rendu du Comité de filière caprin du 28.09.2011	
Rédacteur : J. LUCBERT		
Validation : J. SALINGARDES		Date 06.10.2011
Destinataires :	Membres du comité de filière caprin	

Civilité	Prénom	Nom	Organisme
PRESENTS			
Monsieur	Patrick	CHARPENTIER	ANICAP
Madame	Maryline	LEPAPE	ANICAP
Madame	Marion	PETRIER	CTFC
Madame	Geneviève	BARAT	CAPGENES
Monsieur	Franck	MOREAU	CRIEL Centre
Monsieur	Jean-Yves	ROUSSELOT	FCEL
Monsieur	Frédéric	BLANCHARD	FNEC
Monsieur	Marc	LESTY	FNEC
Monsieur	Jacky	SALINGARDES	FNEC
Madame	Sophie	ESPINOSA	FNEC
Madame	Floriane	DI FRANCO	FNEC
Monsieur	Roland	VERICHON	FNEC
Monsieur	Frantz	JENOT	FRESYCA
Monsieur	Gilles	AMIOT	GIE Poitou-Charentes
Madame	Sophie	PERIZ-ALVAREZ	Ministère de l'Agriculture – Bureau du Lait
Madame	Annick	SIMON	Ministère de l'Agriculture – Bureau de la Viande
Monsieur	Vincent	ENJALBERT	MRE – PACA Section caprine
Madame	Sylvie	AUJOGUE	PEP Caprin Rhône Alpes
Monsieur	Patrick	LE RAVALLEC	PEP Caprin Rhône-Alpes
Monsieur	Joël	MERCERON	Institut de l'Elevage
Madame	Nicole	BOSSIS	Institut de l'Elevage
Monsieur	Gérard	BARBIN	Institut de l'Elevage
Madame	Valérie	DAVID	Institut de l'Elevage
Monsieur	Pierre-Louis	GASTINEL	Institut de l'Elevage
Monsieur	Jacques	LUCBERT	Institut de l'Elevage
Madame	Cécile	LAITHIER	Institut de l'Elevage
Monsieur	André	LE GALL	Institut de l'Elevage
Madame	Audrey	CHANVALLON	Institut de l'Elevage
Monsieur	Jean	LEGARTO	Institut de l'Elevage
EXCUSES			
Monsieur	Christophe	LECOMTE	France Conseil Elevage
Monsieur	Dominique	VERNEAU	FNIL
Monsieur	François	BONNET	Fresyca
Monsieur	Frédéric	DOUEL	FranceAgriMer
Monsieur	Lionel	CHAUMONT	GIE Aquitaine
Madame	Cécile	SERVIN	GIE Midi-Pyrénées
Madame	Géraldine	VERDIER	GIE Poitou-Charentes
Madame	Nathalie	MORARDET	GIE Rhône-Alpes
Monsieur	Philippe	CHOTTEAU	Institut de l'Elevage

Monsieur	Yves	LEFRILEUX	Institut de l'Elevage
Monsieur	Yves	MADELINE	Institut de l'Elevage
Monsieur	Martial	MARGUET	Institut de l'Elevage
Madame	Valérie	PIEPRZOWNYK	Ministère de l'Agriculture – Bureau du Lait

Compte rendu des débats

Le Président J. Salingardes ouvre ce comité de filière en estimant qu'il se tient au bon moment car il permettra de préparer le prochain comité lait de chèvre de FranceAgriMer qui devait avoir lieu la veille et a été reporté au mois d'octobre. Il rappelle les difficultés actuelles de la filière laitière caprine qui, à la demande des producteurs, donne lieu à un plan stratégique du Ministère qui sera géré au niveau de l'ANICAP.

1. Production fermière : Les projets 2012 sur la qualité des produits fermiers

Présentation par Cécile Laithier (voir transparents)

Cécile Laithier rappelle les projets en cours pilotés par le Groupe Professionnel produits laitiers fermiers et détaille les 3 projets 2012 que l'Institut de l'Elevage serait susceptible de prendre en charge : la remontée des interventions sanitaires en production laitière fermière, l'étude des locaux d'affinage suite au refus de ce dossier à l'appel à projet Casdar 2011, l'étude des problèmes de Pseudomonas.

F. Blanchard considère que les trois sujets sont intéressants. Il considère que le sujet qui préoccupe beaucoup la filière est celui de la remontée des interventions sanitaires. Un premier travail important a été réalisé dans ce domaine avec la rédaction du Guide d'intervention en cas de problème sanitaire. C'est une première formalisation importante mais ça reste compliqué. Or, c'est un sujet de discussion constant avec la DGAL. On a besoin de mieux formaliser pour montrer le sérieux de nos démarches, mettre en avant les spécificités de la maîtrise des risques en production laitière fermière, et rendre le guide encore plus opérationnel et accumuler de l'expertise en capitalisant le recueil d'expériences. Il faut faire remonter ce qui se fait sur le terrain pour ensuite améliorer le Guide d'intervention dans un processus d'aller-retour entre pratique et formalisation comme dans l'HACCP.

J. Merceron estime que cette approche est fondamentale et dans les évolutions que nous voulons mettre en œuvre, il y a celle de se servir du futur site idele.fr pour mieux communiquer avec les éleveurs et offrir des services aux éleveurs. Faire remonter les pratiques des éleveurs entre totalement dans ces objectifs.

F. Blanchard considère ce projet comme prioritaire pour la FNEC. Il suggère de commencer par un test avec 5 – 6 techniciens expérimentés et motivés. Reste la question du financement. Mais il souhaite que cela se fasse rapidement car il est indispensable de faire évoluer le Guide.

J. Lucbert estime qu'au préalable, il faut estimer l'ampleur du travail à réaliser.

V. David estime que la première partie du travail d'appropriation du contenu du guide par les techniciens est en cours de réalisation. C. Laithier ajoute que ce sujet a été abordé lors des dernières journées du réseau des techniciens la semaine précédente et sera de nouveau abordé lors d'une autre demi-journée accolée à la journée thématique sur la réglementation en janvier prochain. De plus, une formation est proposée au catalogue en 2012.

F. Blanchard estime que le chiffrage est urgent et qu'il est important de commencer même à une échelle réduite pour « faire goûter » avant de passer à grande échelle.

J. Merceron reprend l'image du « faire goûter » le morceau de fromage pour intéresser le futur client et propose de prendre en charge sur nos moyens propres pour la phase de démarrage et pour amorcer le travail, la mise en place d'un service sur le Web pour faire remonter les interventions sanitaires. La question du financement se posera ensuite si ce service est étendu.

Concernant le projet sur les locaux d'affinage Locaff, F. Blanchard pense que si le Casdar l'a refusé cela ne signifie pas forcément que c'est un mauvais projet. Peut-être n'est-il pas suffisamment proche des préoccupations des éleveurs et faut-il revoir la présentation de certains éléments.

V. David considère que le sujet de la couverture des fromages est très large et qu'il faut se limiter dans un premier temps au rôle des locaux d'affinage sur la couverture des fromages.

P. Le Ravallec considère que la flore de couverture est effectivement un aspect très important. Le sujet est très intéressant car il y a peu de choses sur les locaux d'affinage et les éleveurs sont très démunis sur ce point.

M. Lesty estime également que les éleveurs ont besoin de conseils concrets concernant ces locaux. Ils font appel à des frigoristes qui ne connaissent que la partie froid et rien aux fromages. Il faudrait aboutir à un cahier des charges qui puisse être fourni aux frigoristes.

J. Salingardes conclue en souhaitant que le projet soit déposé une nouvelle fois cette année à l'appel à projets Casdar en étant revu et en s'appuyant, pour la valorisation, sur le réseau des techniciens fromagers fermiers.

Concernant le travail sur Pseudomonas, F. Blanchard s'interroge sur la nécessité d'un travail d'ampleur nationale. Il y a déjà beaucoup d'actions mises en place dans les régions.

C. Laithier considère que le guide réalisé sur ce sujet à l'échelle nationale est à mettre à jour pour mieux hiérarchiser les causes des problèmes et mieux orienter le technicien dans son intervention, en fournissant des seuils critiques de contamination et de développement à chaque étape du process. Ceci nécessite de capitaliser les données existantes collectées en région mais également de faire des suivis complémentaires. Les travaux sur le traitement de l'eau sont à poursuivre en étudiant d'autres solutions que le filtre UV car celui-ci semble compliqué à mettre en œuvre et à entretenir.

J. Lucbert suggère de commencer par un travail de mise à jour des connaissances et des questions posées en analysant les travaux réalisés ces dernières années et la biblio. Cela pourrait faire l'objet d'un travail de stage.

R. Vérichon estime que c'est un sujet sur lequel il faut alerter les éleveurs car certains produits qui sont vendus pour assécher les litières par exemple contiennent des Pseudomonas.

G. Barat estime que les problèmes de Pseudomonas renvoient en général à des problèmes généraux d'hygiène et de froid. Il peut y avoir des vraies difficultés à régler le problème quand c'est le réseau d'eau qui est suspecté. Il manque, à la différence de la Listeria, une vraie démarche formalisée d'intervention.

M. Pétrier suggère de commencer par faire un échange d'expériences entre techniciens et collecter l'expérience des uns et des autres.

P. Le Ravallec indique que les éleveurs ne savent pas toujours comment bien utiliser les outils qu'ils ont par exemple pour assainir l'eau (nettoyage, révision ...).

F. Blanchard et M. Lesty concluent en demandant qu'il soit proposé un travail reposant sur un stagiaire qui fasse le recueil d'expériences et l'analyse des travaux réalisés en mobilisant un groupe technique de techniciens.

2.1 Sanitaire : Etat des lieux et perspectives en numérations cellulaires en élevage caprin

Présentation par Renée de Crémoux (cf. diaporama)

R. de Crémoux rappelle la dégradation effective des numérations de comptages cellulaires de tank depuis 1996. Elle indique aussi les freins et les motivations à la maîtrise des cellules : interrogations sur les impacts de numérations élevées, rapport coût/bénéfice des moyens de lutte. Elle présente les besoins exprimés en matière de développement (réactualisation de la mallette, groupe de travail spécifique, appropriation par les techniciens), de recherche pour préciser les messages techniques, et en matière de traite (adaptation de la machine à traire à l'animal, conception des machines à traire, contrôle des déposes automatiques).

J. Salingardes ouvre la discussion en disant que ce sujet est très important. Il y a eu des prises de décisions qui ont des impacts économiques importants.

G. Barat regrette que la dimension génétique n'ait pas été abordée. Les résultats récents obtenus à la station d'Avord montrent qu'il est possible et intéressant de sélectionner sur ce critère et qu'il est possible d'avoir une indexation sur ce critère.

J.Y. Rousselot évoque une rencontre avec l'Inra (P.G. Marnet) d'où il ressort qu'il y a différents types de cellules et qu'il y a une variabilité selon les moments de traite (matin/soir) qui doit être prise en compte.

R. de Crémoux répond que les travaux ont montré que les cellules d'origine cytoplasmique qui effectivement peuvent être nombreuses chez la chèvre ne sont pas prises en compte dans les comptages cellulaires et que seules les cellules nucléées c'est-à-dire principalement les polynucléaires sont prises en compte. Elle estime qu'il n'y a pas matière à revoir les méthodes d'analyse, celles-ci ayant été évaluées, de même que la méthode de référence, par Cecalait.

F. Moreau estime que tout le monde vit mal ce sujet des cellules. Il considère que le problème n'a pas été pris dans le bon sens. On ne voit pas clairement l'objectif. Des décisions ont été prises sans être préparées et la dimension technique n'a pas été prise en compte. Il s'interroge aussi sur le service offert aux éleveurs ; il n'y a pas de conseil ciblé sur les cellules.

P. Charpentier estime qu'il y a un intérêt collectif à améliorer la qualité sanitaire des laits. Il y a des choses que l'on ne connaît pas bien concernant le matériel de traite notamment. Il faut travailler là-dessus. Il est aussi indispensable de mettre à jour la mallette.

R. Vérichon rappelle que quand les grilles de paiement du lait ont été établies dans les années 1998-99, il avait été prévu un suivi technique qui n'a pas été réalisé.

F. Blanchard considère que les numérations cellulaires ne sont qu'un indicateur. Ce qui est essentiel c'est la qualité sanitaire des laits. Il souhaite que l'analyse des différents facteurs soit faite et que la priorité soit mise sur la maîtrise des germes pathogènes. Il pose la question du lien entre cellules et Staphylocoques.

G. Amiot pense qu'il faut se reposer les questions concernant le lien cellules et infections, impact sur la production et incidence sur la transformation. Si on veut avancer il faut répondre clairement à ces trois questions.

V. David met en garde sur le fait de revenir sur des questions déjà traitées il y a dix ans. Elle constate que cela démobilise les techniciens qui n'écoutent pas les messages qu'on leur diffuse. Il est indispensable que tout le monde adopte des messages communs.

G. Barat revient sur les mythes qui perdurent sur la chèvre à 5 kg de lait qui a 6 millions de cellules et estime qu'il faut cesser de nier que certaines chèvres doivent être réformées.

P. Charpentier considère que les temps ont changé et que l'écoute est différente aujourd'hui. Il estime que le plus urgent est de remettre à jour les basiques et d'actualiser la mallette et de travailler sur la machine à traire que l'on méconnaît.

F. Jénot estime très important qu'il y ait une bonne coordination entre les niveaux nationaux et régionaux pour proposer un accompagnement des éleveurs correspondant à leurs attentes.

J. Lucbert rappelle qu'à l'origine quand la question des cellules a été posée à la filière, il y a une vingtaine d'années, un groupe national s'était mis en place où tout le monde était représenté.

J. Salingardes répond à F. Jénot en disant que la volonté des producteurs a toujours été de faire travailler les structures entre elles. Il conclut en disant que la priorité est la mise en place avant la fin de l'année d'un groupe national cellules dans le cadre de l'Anicap. Il trouve prioritaire de mettre en chantier la réactualisation de la mallette et l'amélioration des connaissances sur la traite et demande à l'Institut de l'Élevage de proposer un projet sur ces sujets.

2.2 Sanitaire : Avortements en élevages de petits ruminants

Présentation par Renée de Crémoux (voir diaporama)

Renée de Crémoux rappelle les enjeux économiques et de santé animale et humaine que sont les avortements. Elle informe de la mise en place de groupes de travail à la demande de la DGAL pour articuler surveillance épidémiologique et diagnostic. Elle expose les points de cohérence recherchés concernant les seuils d'alerte, l'harmonisation des démarches de diagnostic, la sensibilisation. Elle détaille la mise en place d'un dispositif de surveillance pilote concernant la Fièvre Q.

P. Charpentier estime que l'enjeu est très important. Les répercussions de problèmes sanitaires peuvent être très graves pour la consommation. Il trouve que se limiter à la Fièvre Q est insuffisant et qu'il faudrait élargir à d'autres pathologies.

R. de Crémoux répond que matériellement il s'agit d'une entreprise difficile car sur les autres pathologies, il y a un manque trop important de données, de méthodes d'analyse validées (pas de procédures harmonisées, pas de méthodes de référence, pas de gammes étalon, etc..) et un déficit d'interlocuteurs en France. L'harmonisation des démarches de diagnostic différentiel va néanmoins dans ce sens.

P. Le Ravallec signale un problème rencontré dans sa région concernant la brucellose atypique.

R. de Crémoux propose de faire remonter cela à la DGAL.

J.Y. Rousselot déplore qu'il n'existe pas comme pour les bovins, la possibilité de faire du dépistage via le lait. C'est plus facile à faire et forcément mieux accepté.

2.3 Sanitaire : information concernant le projet accepté au Casdar sur la maîtrise du parasitisme gastro-intestinal

Intervention de Valérie David

V. David informe le comité de filière qu'un projet multi-espèces (bovins, ovins, caprins) concernant le parasitisme a été accepté à l'appel à projet Casdar. Les deux UMT santé (bovins et petits ruminants) sont associées. La station du Pradel est aussi partie prenante du projet. Les questions qui seront traitées sont :

- quand traiter pour que le traitement soit efficace ?

- qui traiter ? Evaluation de différentes stratégies de traitement.

Ce projet contient des approches expérimentales cliniques mais aussi un volet sociologique sur l'acceptabilité des stratégies de traitement.

Le projet est piloté par Fatah Bendali. Pour la partie caprine, il sollicite Y. Lefrileux, J. Legarto et il y aura une thèse Cifre.

P. Le Ravallec demande pourquoi il n'y a pas une évaluation des traitements par les huiles essentielles très utilisées dans le contexte de l'élevage bio.

J. Lucbert répond que cette question est récurrente depuis longtemps. Si les produits issus de l'industrie pharmaceutique sont tenus à être évalués avant leur mise sur le marché, les produits utilisés dans les démarches « alternatives », comme les huiles essentielles ne font l'objet d'aucune évaluation. En général, ils sont proposés sans protocole formalisé d'utilisation, sans posologie indicative. Ils sont de plus très nombreux et ne sont pas toujours sans danger. Mais pourquoi l'évaluation de ces produits reviendrait-elle aux utilisateurs ? La question a été souvent posée à l'Institut mais nous lancer là-dedans serait très long et très coûteux. Nous ne considérons pas que cela relève de notre mission.

3. Activité du Groupe Reproduction Caprine

Intervention de Audrey Chanvallon (voir transparents)

A. Chanvallon se présente rapidement. Elle a été recrutée à l'Institut de l'Elevage il y a un an et demi à la suite de sa thèse universitaire sur l'effet bélier, réalisée dans le cadre de la structure professionnelle ovine Ciirpo. Elle a pris la suite de Renée de Crémoux dans l'animation du GRC.

Elle rappelle rapidement l'historique de ce groupe et son organisation actuelle : présidence Gilles Amiot, animation A. Chanvallon, partenaires : Capgènes, Inra, Unceia, France Conseil Elevage et les représentants des 4 pôles régionaux d'insémination caprine. Ses principaux axes de travail sont :

- en matière de recherche : la contribution au projet européen Flock-Reprod visant à réduire l'utilisation des traitements hormonaux*
- en matière technique : l'analyse des facteurs de variation de la fertilité*
- en matière de communication : la participation à la communication des pôles, aux JTC, aux formations et l'actualisation des fiches de conseil, la conception d'un espace Web dédié sur le site de l'Institut de l'Elevage.*

G. Amiot introduit la discussion en rappelant sa demande d'aborder ce sujet car il estime l'implication professionnelle insuffisante. Or, des questions se posent notamment sur les protocoles d'insémination.

J. Salingardes ne remet pas en cause l'intérêt des questions abordées au sein de ce groupe mais il trouve que cela est trop centré sur l'IA. Il y a un manque de présence professionnelle, à part Gilles Amiot qu'il remercie pour son travail. Il faut renforcer le pilotage professionnel et élargir les préoccupations.

G. Amiot regrette effectivement la faible mobilisation des professionnels sur ce sujet. Par contre, les professionnels des coopératives d'IA se mobilisent.

J. Merceron informe que l'Institut a une convention depuis longtemps avec l'UNCEIA sur des travaux en matière de reproduction et que l'Institut souhaite que les questions relatives à la monte naturelle soit aussi prises en compte dans cette convention.

R. de Crémoux précise que les travaux qui concernent la reproduction nécessitent des informations précises que l'on ne peut la plupart du temps avoir que dans le cadre de l'IA. Il faut donc aussi voir l'IA comme un moyen et pas seulement une fin, pour étudier des questions de reproduction qui intéressent toutes les modalités de reproduction.

J. Lucbert estime que la responsabilité de l'évolution de ce groupe de travail est générale. Il y a eu un intérêt fort pour ces questions il y a quelques années sur les programmes lumineux, le désaisonnement puis les problèmes d'infertilité après IA. Cet intérêt est retombé. Considère-t-on que la reproduction est un enjeu aujourd'hui ? Si oui, il faut se réorganiser pour renforcer le pilotage professionnel.

F. Blanchard se demande si toutes les problématiques des éleveurs caprins en matière de reproduction sont connues et prises en compte par ce groupe de travail.

J. Salingardes estime qu'une réflexion est nécessaire pour faire évoluer le groupe et sollicite Gilles Amiot pour réfléchir aux moyens de cette évolution.

4. Activité du Groupe technique d'Alimentation Caprine

Intervention de Jean Legarto (voir transparents)

J. Legarto rappelle brièvement l'activité du GAC qui réunit régulièrement une quinzaine de personnes de la Recherche (AgroParisTech) et du développement. Il rappelle les chantiers terminés ou en cours (Guide de l'alimentation, projet Syscare) et les projets envisagés pour 2012 : repenser les formations, rédiger un ouvrage sur les chevrettes, monter un projet Casdar sur le thème de l'acidose en commun avec les bovins.

F. Blanchard estime que la question de l'acidose est un sujet important compte tenu des quantités de concentrés importantes utilisées en caprins.

J. Lucbert rappelle qu'il y a déjà eu de nombreux travaux faits par l'équipe de Daniel Sauvart et que les associer est indispensable.

J.Y. Rousselot estime que faire le point sur les chevrettes est aussi un sujet important. F. Blanchard estime qu'il y a effectivement de nombreux aspects à aborder sur les chevrettes et que cela peut être intéressant de formaliser les connaissances. Pour M. Lesty, c'est aussi important car c'est là que se joue le revenu futur de l'éleveur.

F. Jénot fait une remarque concernant le manque de visibilité des enjeux auxquels répond l'activité de ce groupe alimentation. Il se demande s'il ne faudrait pas réfléchir de façon prospective aux enjeux et à des questions comme l'ancrage au territoire. Il lui paraîtrait nécessaire de réfléchir aux liens entre amont et aval et de s'organiser comme pour les projets fermiers avec un groupe professionnel et un groupe technique.

J. Merceron estime que la question posée est plus globalement celle de la programmation des activités de l'Institut. Si on souhaite faire participer plus les professionnels, il faut peut-être imaginer de nouvelles formes, voire faire des comités en région.

F. Blanchard estime que Paris reste le point le plus commode pour faire venir tout le monde et permettre à tout le monde d'être représenté.

P. Charpentier estime que ce n'est pas une question de lieu mais de définition des enjeux. Il rappelle le travail de prospective fait dans le cadre de l'ANICAP et suggère que les travaux à conduire soient replacés par rapport aux enjeux transversaux aux 4 scénarios définis. Il considère que le comité de filière de l'Institut est le lieu pour faire le lien entre les travaux prospectifs et les travaux de recherche.

J. Salingardes conclue en proposant de réfléchir à une structuration transversale, un groupe professionnel élargi « élevage » qui définirait les orientations et pourrait s'appuyer sur des groupes techniques plus spécialisés (alimentation, reproduction).

5. Systèmes d'élevage caprins : étude grands troupeaux

Présentation de Nicole Bossis (cf. diaporama)

N. Bossis présente d'abord les différentes activités de l'équipe systèmes d'élevage caprins de l'Institut (publication des résultats technico-économiques du socle national, enquête annuelle en 2010 sur le sanitaire et en 2011 en cours sur la mise en place de la maîtrise de la production chez les éleveurs laitiers et sur la commercialisation chez les éleveurs fermiers), l'organisation des JTC et les travaux sur les coûts de production.

Elle développe ensuite les résultats de l'étude financée par FranceAgriMer sur les grands troupeaux. Elle en donne une estimation quantitative (4% des élevages et 20 % des chèvres). Elle en présente les différents profils structurels, de conduite (lot unique au delà de 500 chèvres) et de travail (importance de la main d'œuvre bénévole). Elle en présente ensuite les résultats économiques au niveau de l'atelier ou par UMO.

J. Merceron fait remarquer qu'il y a deux notions qui sont utilisées alternativement mais qui ne sont pas identiques : c'est la taille du troupeau et le nombre de chèvres par UMO. Il faut séparer les deux sujets : taille et productivité du travail.

P. Charpentier fait remarquer que le sujet est important car la tendance actuelle est à l'agrandissement et il faut donc chercher les réponses à fournir aux éleveurs dans cette situation dans les années à venir.

J.Y. Rousselot ajoute que la question posée dans les grandes structures est souvent celle des relations entre les personnes qui travaillent ensemble. Ce sujet des relations humaines devrait être abordé dans les formations.

F. Blanchard et P. Charpentier reviennent sur l'aspect économique et mettent en avant l'importance de la productivité du travail.

J. Merceron estime que cette question est commune à l'ensemble de l'élevage.

J. Salingardes se demande s'il ne serait pas utile de suivre ces élevages pendant plusieurs années, comparativement par exemple à des élevages de taille moyenne pour voir comment ils évoluent. Ils ont souvent des niveaux d'endettement très importants et il serait intéressant de mieux connaître leur évolution, leur taux de cessation d'activité par exemple.

M. Lesty estime que la main d'œuvre bénévole biaise un peu les choses. Il serait utile d'évaluer le temps de travail réel.

N. Bossis rappelle qu'elle a été interpellée sur la question de la maîtrise de la production et les modalités d'adaptation des élevages face à cette perspective. Elle demande si elle doit travailler sur ce sujet.

F. Moreau répond qu'il n'y a pas le choix aujourd'hui et qu'une maîtrise est nécessaire et il faut donc s'y préparer.

J. Salingardes s'exprime dans le même sens et demande à Nicole de faire une proposition de travail sur ce sujet.

6. Présentation du projet SIECL V4

Présentation par Pascal Poitevin et Isabelle Boulesteix (voir diaporama)

Pascal Poitevin et Isabelle Boulesteix présentent le contenu du projet SIECL V4, le périmètre fonctionnel, les outils qu'il comprend. Il présente l'accord de maîtrise d'ouvrage concernant son pilotage une fois déployé : la partie génétique (modèle, fonctions et valorisations) par FGE, l'appui technique par Logicap. L'appui à la maîtrise d'ouvrage sera assuré par l'Institut de l'Élevage. Il présente le calendrier de déploiement désormais calé sur janvier 2012.

F. Blanchard constate que ce projet est très complexe et qu'il a eu des débuts difficiles mais il a le sentiment qu'il est maintenant en bonne voie de finalisation.

I. Boulesteix rappelle que ce projet V4 ne concerne que le système central et que l'outil « micro » est celui de la génération précédente (V3).

P. Poitevin indique que le projet combine deux finalités, génétique et appui technique, et qu'il convient de faire évoluer l'ensemble des outils en même temps. D'autre part, et parallèlement au déploiement, il faut déjà réfléchir aux évolutions pour avoir un outil plus conforme aux attentes des utilisateurs.

F. Blanchard espère que cette fois, il n'y aura pas de mauvaise surprise au déploiement. Il estime que l'outil technicien est vieillissant et qu'une future V5 serait à envisager. Il estime qu'il y a un problème d'organisation entre les donneurs d'ordre et les maîtres d'œuvre (en général les Arsoe) dans lesquels les donneurs d'ordre sont partie prenante. Il faudrait mieux organiser le système de décision compte tenu de l'importance de l'argent dépensé.

G. Barat complète en constatant que si un Arsoe est défaillant et devait faire l'objet de pénalités, ce sont les contrôles laitiers de sa zone qui devraient payer. Le système est piégé.

F. Blanchard remercie P. Poitevin et I. Boulesteix pour leurs efforts pour faire aboutir le projet.

7. Identification et traçabilité : point d'avancement du dossier RFID, lecture et traçabilité individuelle des caprins

Présentation de Benoist Piednoir (voir transparents)

Benoist Piednoir commence par faire un rappel de la réglementation en cours (Arrêté de mars 2011) en distinguant celle en vigueur et celle à venir en 2012. Il fait ensuite un point sur les moyens d'identification (livraisons de bagues de paturon, livraisons de repères par marques,) et le travail de test faits par l'Institut. Il présente le travail en cours dans le cadre d'un stage sur l'utilisation des bagues de paturon. Il présente les actions concernant la valorisation de la lecture électronique des repères et termine par la mise en œuvre de la traçabilité individuelle.

J.Y. Rousselot souligne le problème des bagues de paturon Chevillot dont on sait pertinemment qu'elles ne fonctionnent pas. Il est surpris que des départements en commandent encore.

A propos de la place des caprins dans le système interprofessionnel OVINFOS, J. Salingardes soulève la question de la nécessité de pouvoir distinguer les ovins des caprins dans cette base de données des petits ruminants. Il estime essentiel de pouvoir les séparer.

B. Piednoir indique que la solution n'est pas immédiate car il n'y pas dans le numéro d'identification d'indication concernant l'espèce. Des solutions peuvent être envisagées comme utiliser les listes des numéros d'animaux notifiés par les éleveurs (listes par espèces) ou utiliser la déclaration d'identité pour les animaux, option non obligatoire règlementairement actuellement.

M. Lesty estime impératif de trouver une solution sinon la filière caprine pourrait refuser d'intégrer le système.

8. Communication : les projets d'édition d'ouvrages caprins

Intervention de Jacques Lucbert

Jacques Lucbert rappelle les projets terminés ou en cours :

- le Guide pratique de l'alimentation caprine a été édité et est en cours de diffusion. Il est très demandé et semble répondre à la demande.

- l'ouvrage sur l'élevage des chèvres édité par la France Agricole est quasiment terminé. La rédaction est terminée, il reste à finaliser les illustrations et certaines rubriques. Il rappelle que cet ouvrage est à caractère généraliste et est destiné à un large public et notamment l'enseignement général. Le Président de la FNEC sera sollicité pour préfacer l'ouvrage.

Gérard Barbin rappelle aussi la sortie du dépliant « Les chiffres clés ».

L'ordre du jour étant épuisé, Jacky Salingardes remercie les participants et lève la séance.